AVERTISSEMENT :
Ce manuel d'instructions comporte des informations sur les mesures de sécurité et de précautions à prendre en compte pour l'installation et la mise en service du produit. Il est donc nécessaire de lire ces instructions avant de monter le produit et avant sa mise en service.
Conserver ce manuel pour de futures consultations.
Le non respect des consignes de ce manuel, pour l'installation, la mise en service, ou l'utilisation du produit, dégage le fabricant de toute responsabilité face aux dommages causés aux personnes, au produit, ou à l'installation, et entrainera également la perte de la garantie.

CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES / ENVIRONNEMENTALES :

Tension d'alimentation: 230V monophasé / 3x400V triphasé
Fréquence assignée d'utilisation: 50Hz
Régime de neutre du réseau électrique: Régime TT
Catégorie de surtension de l'installation: 3
Altitude maximum d'utilisation: 2000m
Indice IP: 55
Indice IK: 07
Température d'utilisation: -5°C à + 35°C
Humidité relative max. d'utilisation: 100% à 25°C. 50% à 35°C
Intensité max admissible de la pompe: <6A

AVERTISSEMENT DE SECURITÉ :
Les personnes chargées de l'installation du produit et de la mise en service doivent avoir la qualification requise pour ce genre de travail : électricien agréé / certifié, ou technicien qualifié en maintenance de piscine. Prière de respecter les normes de préventions des accidents en vigueur.

Il est nécessaire de prévoir un dispositif de protection contre les surintensités de calibre 20A, ainsi que dispositif de séparation de l'énergie électrique verrouillable, au départ de l'installation, permettant la consignation du coffret électrique de piscine.
Avant toute opération, il faut sectionner et consigner l'alimentation électrique du produit.

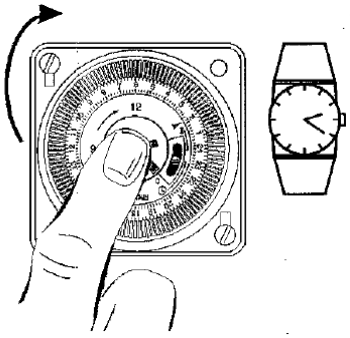
MONTAGE :
Fixer le coffret électrique exclusivement dans le local technique ou en intérieur, à l'aide de vis et chevilles adaptées à votre support et par l'intermédiaire des trous de fixation prévus à cet effet (ou pattes de fixations si celui-ci en dispose)

RACCORDEMENT :
Il est impératif de vérifier la présence d'un dispositif de protection différentiel 30mA en amont ou dans le coffret électrique selon les dispositions de la norme NF C 15 100, ou des normes en vigueur dans votre pays.
Dans le cas où un tel dispositif n'est pas présent, il sera nécessaire d'en implanter un. Nous pouvons vous proposer plusieurs solutions (nous consulter).
Passer les câbles des matériels à venir raccorder sur le coffret électrique par les passes-fils ou les presse-étoupes montés sur le coffret.
Il est nécessaire de raccorder le coffret électrique suivant le schéma fourni avec cette notice.
Ne pas raccorder plus de produits que normalement prévu sur le coffret. Le fait de raccorder plusieurs câbles de sections différentes sur une même borne peut entrainer un risque d'incendie.

MISE EN SERVICE ET FONCTIONNEMENT
Une fois les raccordements électriques effectués (hors tension), **il est nécessaire de resserrer l'ensemble des connexions électriques.**
L'installateur doit vérifier la continuité du circuit de protection avant la mise en service (résistance inférieur à 0.1 ohm sous 10A)
Il faut effectuer un réglage des différents éléments du coffret :

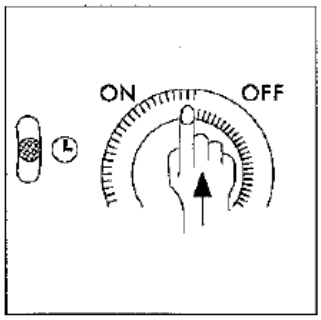
Réglage de l'horloge :

Réglage de l'heure : Tourner les aiguilles dans le sens horaire.



Réglage des plages de fonctionnement :

Picots vers l'intérieur = OFF
Picots vers l'extérieur = ON
1 Picot = 30 min



Mise en marche des éléments :
Utiliser les interrupteurs du coffret pour mettre en route, ou arrêter les éléments.



Auto = Fonctionnement suivant les temps de réglage définis sur l'horloge correspondante
0 = Arrêt
Manu = Fonctionnement manuel (marche permanente)

Lors de la mise en service de l'installation il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement des appareils raccordés sur le coffret électrique.

Pour terminer l'installation il est nécessaire de fermer le coffret (à l'aide des vis de fermeture présentes sur le couvercle), et de s'assurer de la présence et de la fermeture des protections des horloges, ainsi que des fenêtres modulaires (si votre coffret en possède).

Protection de votre pompe:

Votre coffret est équipé d'un disjoncteur thermique réarmable de 6A, si celui-ci est déclenché, appuyez sur la partie blanche, pour le réarmer.

MAINTENANCE :
Pour toutes opération de maintenance sur le produit, il est impératif de sectionner (couper) et consigner l'alimentation électrique.

Il est nécessaire de resserrer périodiquement (au minimum tous les ans) les connexions du coffret électrique. En effet les vibrations dues au fonctionnement des différents éléments internes au coffret ou externes, entrainent un desserrage des connexions pouvant provoquer à terme un échauffement des câbles, des courts-circuits, et des risques d'incendies.
Cette opération est à effectuer par un électricien agréé / certifié, ou technicien qualifié en maintenance de piscine.

Il est nécessaire de vérifier périodiquement le bon fonctionnement des différents éléments du coffret électrique. (Horloges, interrupteur, etc.)

Il est nécessaire d'effectuer un test régulier de la protection différentielle alimentant le coffret électrique (interne au coffret, ou déportée)
Pour ce faire, s'assurer de la présence de la tension sur la ligne électrique alimentant le coffret électrique et appuyer sur le bouton « Test » de la protection différentielle protégeant cette ligne. Celle-ci doit se mettre en position OFF est couper l'alimentation des différents éléments raccordés dans le coffret. **Si tel n'est pas le cas il est nécessaire de changer la protection différentielle avant la remise en service du coffret électrique.**

INFORMATIONS :
Nos coffrets sont conformes aux directives européennes suivantes :

- Décret 95-1081 du 3/10/95 transposant la Directive Européenne BASSE TENSION 2006/95/CE du 2 décembre 2006
- Décret 2006-1278 du 10/10/2006 transposant la Directive Européenne CEM 2004/108/CE du 15 décembre 2004

Normes appliquées:

- Norme EN 61439-1 : Ensemble d'appareillage à basse tension
 Partie 1. Règles générales
 Mars 2012
- Norme EN 61439-3 : Ensemble d'appareillage à basse tension
 Partie 3. Tableaux de répartition destinés à être utilisés par des personnes ordinaires (DBO)
 Septembre 2012

Les produits livrés par WA Conception sont définis par le professionnel lors de l'envoi du bon de commande. Ils sont donc censés répondre à vos besoins, sans y apporter de modifications autres que la réalisation des pré-câblages monophasé ou triphasé (si votre coffret le permet).
Toutes les modifications du coffret électrique livré, non approuvées par WA Conception entraineront la perte de garantie. De plus de telles modifications entraineront le dégagement de la responsabilité de WA Conception en cas de dégradation des matériels raccordés sur le coffret électrique, ou la création d'un incident (électrocution d'une personne, court-circuit, dysfonctionnement, échauffement anormal, etc.)

Garantie : Nos coffrets sont garantis 1 an (à date de vente du produit par WA Conception).

Ne pas laisser cette notice ou tout autre document facilement inflammable à l'intérieur du coffret électrique!